

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

Délibération :
N° 2011_3_1

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents :

Votants :

**Objet : Approbation du
Compte Administratif 2010**

L'an deux mille onze, le lundi 04 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, RUE DE LA REPUBLIQUE à AUSSAC-VADALLE, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 28 Mars 2011

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur VIART Luc

Excusés : Madame TUILLIERE Chantal, Monsieur PARTHONNEAU Nicolas, Monsieur LIOT Gérard

Secrétaire de séance : Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le compte administratif de la commune de 2010.

Le Maire se retire et Monsieur MONTASSIER Jean Pierre prend la présidence.

Le Conseil après en avoir délibéré atteste à l'unanimité.

- Décide d'approuver le compte administratif de la commune pour l'année 2010 qui s'élève à 261.865,51 € pour la section de dépenses en fonctionnement, 351.788,52 € pour la section de recettes de fonctionnement et 191.500,65 € pour la section de dépenses en investissement, 113.995,46 pour la section de recettes en investissement.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT